



Travaux de maçonnerie
465 Route de la folliotte
Effectués par l'entreprise LEBRETON
Du mardi 4 janvier 2022 au vendredi 4 mars 2022 inclus

La Maire de Saint Pair sur Mer,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L 131-2, L 131-3 et L 131-4,
Vu le code de la route et notamment les articles R. 36, R 37 et R 225,
Vu les arrêtés interministériels du 24 novembre 1967 et du 7 juin 1977 relatifs à la signalisation routière,
Vu la demande déposée le mardi 4 janvier 2022 par l'entreprise LEBRETON située 154 rue Saint Michel 50380 Saint Pair sur Mer en vue d'obtenir l'autorisation d'effectuer des travaux de maçonnerie, du mardi 4 janvier 2022 au vendredi 4 mars 2022 inclus, au 465 route de la folliotte
Considérant qu'il y a lieu, pour faciliter le bon déroulement des travaux, de sécuriser les abords du chantier,

ARRETE

Article 1^{er}

L'Entreprise LEBRETON est autorisée à réaliser des travaux de maçonnerie, 465 route de la folliotte, du mardi 4 janvier 2022 au vendredi 4 mars 2022

Article 2

En raison de ces travaux, la circulation s'effectuera sur chaussée rétrécie 465 route de la folliotte durant cette même période. Un alternat par feux tricolore ou un alternat manuel (panneaux B15/C18) sera mis en place par l'entreprise LEBRETON

Article 3

Tout stationnement sera interdit pendant la même durée dans l'emprise du chantier, sauf pour les véhicules de l'Entreprise

Article 4

La matérialisation et la signalisation de la présente réglementation, notamment l'information aux piétons, seront assurés par l'Entreprise LEBRETON

Article 5

Les infractions aux dispositions du Code de la Route seront constatées par procès-verbaux, qui seront transmis aux Tribunaux compétents.

Article 6

Ampliation du présent arrêté sera transmise, pour exécution chacun en ce qui le concerne à :

- M. le Commandant du Commissariat de Police de Granville,
- M. le Chef de Service de la Police Municipale,
- M. le Chef de Corps du Centre de Secours de Granville,
- M. le Responsable des services techniques municipaux,
- L'Entreprise LEBRETON : entreprise.lebreton@gmail.com

Fait à Saint Pair sur mer,

Le 04 janvier 2022

La Maire

Annaïg LE JOSSIC



Po Isabelle LESAIN T